PERMIS DE CONSTRUCTION REQUIS

Il est à noter qu'il est obligatoire d'obtenir un permis pour entreprendre des travaux de construction d'une remise.

Les informations contenues dans ce dépliant peuvent ne pas être exhaustives. Veuillez donc vous renseigner au Service de l'urbanisme de la Ville <u>avant</u> de débuter les travaux.

CONSTRUCTION D'UNE REMISE

La remise de jardin est un bâtiment d'accompagnement servant au remisage de véhicules de promenade ou à l'entreposage de biens personnels.



La remise à bois est destinée à l'entreposage de bois de chauffage uniquement.

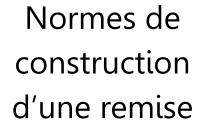


Il faut distinguer les remises à bois des appentis à bois qui sont des bâtiments annexes. Pour plus d'information, contacter le Service de l'urbanisme de la Ville. Ville de Senneterre 551, 10^e Avenue Senneterre (Québec) JOY 2M0

Téléphone : 819-737-2296 Télécopieur : 819-737-4215

Courriel: info@ville.senneterre.qc.ca

Site Internet : ville.senneterre.qc.ca



Secteur résidentiel urbain



Ville de Senneterre

Mise à jour : 2016-05-26 Règlement 2015-626



Normes

- Les remises sont autorisées seulement dans la cour arrière;
- La largeur maximale du mur avant est de 4 m;
- La profondeur maximale des murs est de 5 m;
- La superficie maximale d'une remise est de 20 m²;
- Le dégagement à conserver entre les murs de la remise et les limites du terrain est de 1 m pour des murs sans fenêtre et de 1,5 m pour des murs possédant des fenêtres;
- La hauteur maximale des murs est de 2,5 m et la hauteur maximale totale est de 3 m;
- Une distance de 2,5 m doit être conservée entre la remise et les autres bâtiments (maison, garage, etc.).

Finition

Remise de jardin : mêmes matériaux que pour la maison (briques, pierres, déclin, stuc, etc.). Les contreplaqués et les panneaux de copeaux agglomérés sont aussi autorisés, mais doivent être peints ou traités avec des matériaux hydrofuges.

Remise à bois : treillis ou planches posées à l'horizontale ou à l'oblique. Un maximum de 50 % des murs peut être fermé complètement.



Renseignements à fournir pour une demande de permis		Type de toit
	Fondation	☐ Plat
Dimensions de la remise	☐ Bloc de béton	□ À pan(s). Nombre de pans :
largeur	☐ Poutre de bois	Pente du toit :
profondeur	☐ Autre :	
hauteur des murs	Revêtement du toit	Propriétaire :
hauteur totale	☐ Bardeaux d'asphalte	Exécutant des travaux :
Distance des limites de terrain	☐ Tôle émaillée	
de la ligne arrière	☐ Autre :	Adresse :
de la ligne latérale 1	Revêtement extérieur	
de la ligne latérale 2	☐ Déclin de vinyle	
Distance des autres bâtiments	☐ Autre :	Début des travaux :
de la maison	Revêtement intérieur	Fin des travaux :
d'un bâtiment secondaire	Plancher :	
	Mur:	Coût des travaux :
Distance des autres bâtiments de la maison	Autre :	Début des travaux : Fin des travaux :

La version officielle du règlement et ses amendements est conservée au bureau du greffier. En cas de contradiction, la version officielle prévaut.